

**PROGRAMME DE VEILLE 2020 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 56 CONCERNANT WORLDLINE**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2020 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

**WORLDLINE**

**DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 9 JUIN 2020**

**RESOLUTIONS CONCERNÉES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG**

- **RESOLUTIONS 12 à 14 : Nomination de censeurs**

**Analyse**

On peut regretter que soit proposée aux actionnaires la nomination de censeurs, les censeurs siégeant au conseil sans pouvoir de décision ni responsabilités.

La résolution 12 propose la nomination comme censeur de Johannes Dijsselhof, Directeur Général du SIX Group AG, principal actionnaire de Worldline avant l'opération sur Ingenico.

La résolution 13 concerne la nomination de Gilles Arditti en tant que censeur à titre provisoire puisqu'il est proposé dans une autre résolution de le nommer administrateur à l'issue de l'opération sur Ingenico.

La résolution 14 permet d'acter les nominations successives de Pierre Barnabé (COO d'Atos) comme administrateur pour 1 mois, puis comme censeur pour 3 mois.

#### Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 Titre II-D-4

*La présence de censeurs au conseil doit rester exceptionnelle, et faire l'objet de justifications précises à l'égard des actionnaires préalablement à l'assemblée générale.*

- RESOLUTION 39 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé

#### Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 10% du capital actuel par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

#### Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :  
Titre I-C 1-2 (b)

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- RESOLUTION 40 : Option de sur allocation (green-shoe)

#### Analyse

La résolution 40 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 39 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

#### Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2020 :  
Titre I-C 1) 1-2 (b)

*L'AFG recommande que les autorisations d'augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité obligatoire, potentiellement cumulées, soient limitées à 10% du capital.*

## GOUVERNANCE

### 1. Composition du conseil de WORLDLINE

Le conseil d'administration de WORLDLINE comportera, à l'issue de l'assemblée générale 58,8% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Bernard Bourigeaud	Président	Libre d'intérêts		M	76	FR	4	2023	0	1			
	Georges Pauget	Administrateur référent	Libre d'intérêts	80%	M	73	FR	1	2022	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles Grapinet	Directeur Général	Non-libre d'intérêts	100%	M	56	FR	6	2023	1	0			
<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles Arditti	Relations d'affaires	Non-libre d'intérêts	93%	M	64	FR	6	2023	1	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Guilia Fitzpatrick	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	93%	F	60	US	2	2023	0	1	M		
	Marie-Christine Lebert	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	78%	F	57	FR	1	2022	0	1			
<input checked="" type="checkbox"/>	Daniel Schmucki	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	73%	M	51	CH	2	2021	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Thierry Sommelet	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts		M	50	FR	2	2023	0	4			
<input checked="" type="checkbox"/>	Michael Stollarz	Relations d'affaires	Non-libre d'intérêts		M	53	DE	1	2023	0	1			
	Lorenz von Habsburg Lothringen	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	80%	M	64	BE	1	2021	0	1		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Agnès Audier		Libre d'intérêts		F	55	FR	1	2023	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Aldo Cardoso		Libre d'intérêts	100%	M	64	FR	6	2023	0	5	P		
	Mette Kamsvåg		Libre d'intérêts	90%	F	49	NO	1	2022	0	1	M		
	Danielle Lagarde		Libre d'intérêts	100%	F	60	FR	4	2021	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Parot		Libre d'intérêts		F	48	FR	3	2023	1	1			
	Luc Rémont		Libre d'intérêts	93%	M	50	FR	6	2022	1	1	M	M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Nazan Somer Özelgin		Libre d'intérêts		F	56	TR	1	2023	0	3			
	Susan M. Tolson		Libre d'intérêts	80%	F	58	US	6	2022	0	4	M	M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Johannes Dijsselhof	<b>Censeur</b>												

## 2. Spécificités

- Les statuts de la société WORLDLINE comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts pour traiter des rémunérations et des nominations.
- Un censeur continuera à siéger au conseil (deux nominations provisoires de censeurs au cours des six derniers mois en lien avec les opérations en cours).

✉

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET